

Procès-verbal de la 5^e séance ordinaire 2023-2024 – Conseil d'établissement de Sophie-Barat

Le mercredi 5 juin 2024, à 18h, au pavillon principal

Membres de l'équipe-école	Présences	Membres parents	Présences	Membres du conseil des élèves	Présences
Adra BERRAH, personnel de soutien	oui	Johanne AUBRY	oui	Dahlia CHARBONNEAU	oui
Nadine BERTHIAUME, enseignante	oui	Yacine BOUSSAID	oui	Eudes HOUSSOU	abs. motivée
Diana CIONFRINI, enseignante	oui	Delphine COPPÉ	oui		
Sylvie DUSSAULT, conseillère pédagogique	oui	Marc. Etienne DESLAURIERS	oui	Membres de la communauté	Présences
Louis-Philippe LALONDE, enseignant	oui	El Mustapha JAOUHAR, vice-prés.	oui	Kassandra CHÉRY THÉODAT, citoyenne	abs. motivée
Madelyn LISSADE, enseignante	oui	Nassima OMANI	oui	Raphaël MANGIN, Maison des jeunes Ahuntsic	oui
Pascal PAQUET, enseignant	oui	Cloé RODRIGUE, présidente	oui	Tousif AHMAD, Cje Ahuntsic-Cartierville	oui
Djouher SI-MOHAMED, enseignant	oui	Cécile SIMON	oui		
Membres de la direction		Présences		Autres personnes présentes :	
Sabine POSSO, directrice	oui	Chantal GODMAIRE, directrice adjointe	oui	Valérie EME, représentante de la Fondation	
Feycel BOULAHCHICHE, directeur adjoint	oui	Yanis LEDEVIN, directeur adjoint	oui	Audrey-Ann YOUNG, technicienne en loisir	
Jean-François COMEAU-BARIL, dir. adjoint	oui	Jean-Claude Wahid, directeur adjoint	oui	???	
Jean-François DUFOUR, gestionnaire admin.	oui			???	
				???	
				???	

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
1. Ouverture de l'assemblée	La présidente du CÉ, madame Cloé Rodrigue, ouvre l'assemblée à 18h40. Elle souhaite la bienvenue aux membres du CÉ. À noter que la convocation était prévue à 18h, pour partager un goûter ensemble avant la réunion.	— —
1.1. Prise des présences et vérification des quorums	On note les présences : la présidente constate le respect des quorums.	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
2. Adoption de l'ordre du jour FICHER TRANSMIS : ⇒ Ordre du jour du CÉ du 6 juin 2024-CÉ.docx	On propose certaines modifications à l'ordre du jour qui a été transmis avec la convocation à cette assemblée, notamment l'ajout de trois points : • « 8.3. Chantiers majeurs et prochaine délocalisation », • « 8.4. Assemblée générale des parents, rentrée 2024 » • et « 8.5. Comité secteur DÉFI ».	— —
	Proposition de Marc. Etienne DESLAURIERS, avec l'appui de Yacine BOUSSAID : l'ordre du jour, tel que modifié, est adopté à l'unanimité .	CÉ-SBarat-20240605-01
3. Adoption et suivis des procès-verbaux FICHER TRANSMIS : ⇒ sbarat_ce_pv20240514 - PV du mardi 14 mai 2024.docx	La présidente présente le procès-verbal de la réunion du mardi 14 mai 2024. Elle rappelle qu'il était possible de faire des suggestions de correction ou de modification sur le document en ligne transmis aux membres. Il est proposé de l'adopter tel quel. Il n'y a pas de suivi à faire sur ces procès-verbaux.	— —
	Proposition de Johanne AUBRY, avec l'appui de El Mustapha JAOUHAR : le procès-verbal du 14 mai 2024 est adopté à l'unanimité .	CÉ-SBarat-20240605-02
4. Période réservée à la communauté	Assemblées générales annuelles : Plusieurs organismes du quartier tiendront dans les prochains jours leur réunion annuelle constitutive : • Carrefour jeunesse emploi (Cje) Ahuntsic-Bordeaux-Cartierville, mercredi 12 juin 2024 ; • Table de concertation jeunesse Ahuntsic, mercredi 19 juin 2024 ; • Maison des jeunes Le Squatt d'Ahuntsic, jeudi 20 juin 2024 ; • Entre-maison Ahuntsic, jeudi 20 juin 2024. Opération Sac-à-dos (du Regroupement Partage) : Il est toujours possible de faire des inscriptions, ou des dons, sur place pour la rentrée 2024. Départ à neuf : Retour de ce projet du Carrefour jeunesse emploi, pour aider les jeunes de 15 ans et plus à se trouver un emploi d'été.	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
5. Période réservée aux élèves	Coucher sous la tente des 5^e secondaire : L'activité a servi notamment au financement du Bal de fin du secondaire, et des activités du programme de plein air, à la hauteur de 600 \$. On espère que cela deviendra une nouvelle tradition pour nos élèves finissants ! Gala sportif Phénix de Sophie-Barat : Le vendredi 24 mai dernier, on a pu ainsi célébrer, avec parents et amis, la saison extraordinaire des athlètes de l'école et les différents championnats obtenus. Soulignons au passage le prix reçu par l'école Sophie-Barat pour le développement des activités physiques et sportives dans son milieu, lors du Gala d'excellence du Réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) de Montréal, le 5 mai dernier.	— —
6. Bilan de la technicienne en loisirs FICHIER TRANSMIS (après la réunion) : ⇒ Bilan Sophie-Barat Annexe Loisirs 2023-2024.docx	Madame Audrey-Ann Young, technicienne en loisirs de l'Annexe, présente le bilan des activités parascolaires de l'année 2023-2024. Un rapport complet sera déposé auprès de la direction et du CÉ. En voici les grandes lignes : ● Le coeur du parascolaire de l'Annexe se trouve au local 047 (baptisé le local <i>Sans Jugement</i> depuis l'an dernier), où les élèves peuvent prendre part à différentes activités, participer à une variété de comités et emprunter du matériel de loisir, durant le dîner ou après l'école. Le conseil des élèves du pavillon de l'Annexe y tient aussi ses réunions. ● Les élèves peuvent aussi y trouver le « Chariot », qui rend disponible gratuitement certains produits essentiels : coupons-repas, collations, serviettes hygiéniques, pansements, préservatifs, crayons, ustensiles... ● Une foule d'activités est proposée aux élèves, en fonction de certaines semaines thématiques et du calendrier de l'année : Halloween, Noël, interculturelisme, santé et hygiène, histoire des Noirs, 2LGBTQ+, etc.	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	Avec la collaboration de nombreux organismes extérieurs : SPVM, CANA, Le Squatt, Projet 10, Cumulus, Ça se cultive, etc.	
6. Bilan de la technicienne en loisirs (suite)	- Variétés d'activités proposées : jeux collectifs (Loup-Garou, tournois de billard et d'échecs, quiz...), ventes de collations, dîners-discussion, arts et artisanat (décoration de citrouilles, bracelets d'amitié...), cours de cuisine, kiosques informatifs (nutrition, prévention des toxicomanies, persévérance scolaire...), sorties après l'école ou durant la classe (visites du <i>Squatt</i>, Journée du pouvoir citoyen d'Oxfam-Québec, etc.). - En bref : 45 journées d'activités organisées en 2023-2024, 250 "storys" et 30 publications sur Instagram (@sb.annexe.loisir), participation de 1082 élèves durant l'année, et un budget de dépenses de 1001\$. Elle conclut sa présentation avec une série de recommandations pour la prochaine année scolaire, afin de conserver les acquis et améliorer les services offerts aux élèves, notamment : maintenir le poste de technique en loisir à l'Annexe ; mieux arrimer les journées thématiques dans les trois pavillons ; partager le calendrier parascolaire avec les parents, etc.	— —
7. Période réservée à la Fondation Sophie-Barat	La Fondation a collaboré avec la Société d'histoire d'Ahuntsic- Cartierville pour deux événements en mai : 1^{er} mai : Rendez-vous citoyen du Journal des Voisins, sur le patrimoine scolaire du quartier, conférence qui sera reprise le 17 juin prochain. 29 mai : patrimoine et l'engagement citoyen dans le Sault-au-Récollet, qui a réuni à l'Annexe plus d'une soixantaine de personnes. Le bilan que l'équipe de la Fondation tire de l'année qui se termine est très positif. Le soutien apporté à diverses activités de l'école a porté ses fruits, et les efforts de relance de la Fondation se poursuivent. Les objectifs pour la prochaine année seront de continuer d'assurer la visibilité de la	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	Fondation, de prévoir de nouvelles activités de financement et d'essayer de répondre aux besoins exprimés dans chacun des trois pavillons de l'école.	
8. Points de discussion et décision : 8.1. Frais scolaires et fournitures scolaires FICHER TRANSMIS : ⇒ Frais-charges-parents-annee-2024-2025 Doc CSSDM.xlsx	Les membres de la direction expliquent brièvement la teneur des frais qui seront exigés aux parents pour la prochaine année. D'entrée de jeu, on mentionne que la somme de 100\$ qui y est inscrite pour le coût annuel de l'uniforme par élève correspond à l'aperçu transmis au ministère de l'Éducation (MÉQ), mais qu'il ne s'agit pas d'un montant obligatoire. On explique ensuite que, comme les années passées, les frais demandés pour le secteur DÉFI et le programme plein air sont plus élevés que pour le régulier, puisqu'il s'agit de programmes pédagogiques particuliers (PPP), mais il faut considérer le remboursement prévu par mesure budgétaire, qui sera donc soustrait, au cours de l'automne, au total qui apparaît dans la facture. Celle-ci illustre d'ailleurs mieux les coûts des sorties prévues. On passe ensuite en revue les montants totaux qui seront exigés pour chaque niveau, en notant les différences avec l'année précédente : ces frais sont bien comparables à ceux de cette année et de l'an dernier. Les membres du conseil expriment le souhait que soit maintenue cette subvention pour les frais de PPP, afin de les rendre accessibles à l'ensemble des élèves, sans égard à la capacité de payer des parents et de son impact sur la sélection des élèves pour ses programmes. On remercie enfin l'équipe de direction pour la qualité de la présentation. (Le projet de résolution d'approbation transmis par la direction est accompagné d'un préambule, expliquant le cadre légal et réglementaire dans lequel se fait cette approbation, qui apparaît dans le fichier joint.)	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	Proposition de El Mustapha JAOUHAR, avec l'appui de Nassima OMANI : le matériel et les frais scolaires pour 2024-2025 sont approuvés à l'unanimité .	CÉ-SBarat-20240605-03
8.2. udget <i>Pro Forma</i> FICHIERS TRANSMIS : ⇒ Proforma en vue de 24-25, S Barat.xlsx ⇒ RapportDetail.pdf ⇒ RapportSomm CÉ.pdf ⇒ RapportSomm DÉ.pdf ⇒ RapportSomm Signature.pdf	Les membres de la direction présentent le projet de budget <i>pro forma</i> pour l'année scolaire à venir. Pour rappel, le budget projeté pour l'actuelle année scolaire 2023-2024 représentait un certain <i>statu quo</i> de 2022-2023. Malheureusement, il y aura plutôt une perte pour 2024-2025... Mise en contexte : l'an dernier, suite à ce qui serait une erreur de calcul du MÉQ, un surplus de sommes récurrentes auraient été versées aux budgets des centres de services scolaires, et donc des écoles. Ayant constaté cette erreur, une correction est par conséquent nécessaire pour l'année à venir. Pour l'instant, il n'est pas envisagé que les écoles doivent rembourser le trop-plein versé, juste de recadrer le budget avec les sommes prévues, en fonction des recommandations faites par l'administration du CSSdM (plan de redressement d'au moins quatre ans). À cela aussi peut s'ajouter l'effet de l'entente collective nationale du personnel enseignant conclue cet hiver. Concrètement, cela se traduira par la perte de certains services et postes de spécialistes, qui avaient pu être ajoutés l'an dernier grâce à de nouvelles mesures budgétaires, que l'on sait maintenant qu'elles auraient dû être temporaires, et non récurrentes. Parmi les postes coupés en 2024-2025 : ● psychoéducation = un jour de moins (équivalent temps plein, ou ETP) ; ● éducation spécialisée (TES) = un poste à temps plein de moins à l'Annexe (absences à combler par les TES du pavillon principal), ainsi qu'une journée de moins (ETP) au pavillon St. Dorothy ; ● surveillance d'élèves = un poste à temps plein de moins. Certaines de ces coupes se font dans le cadre d'un plan de redressement, alors que les autres tiennent plutôt d'un ajustement au plan d'effectif.	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	On insiste d'ailleurs que ce n'est pas la direction de l'école qui était dans l'erreur, l'argent était bien disponible l'an dernier à l'adoption du budget.	
8.2. Budget <i>Pro Forma</i> (suite)	L'école aura aussi moins de flexibilité pour financer des sorties culturelles, dont l'offre pourrait diminuer l'an prochain. (Notons au passage que l'école, jusqu'à maintenant, a souvent payé des sorties, sans frais pour les parents.) Parmi les autres réductions budgétaires prévues, il y a la perte de plus de la moitié de la somme pour la libération du personnel lors de la mise en place des plans d'intervention adaptés (PIA), pour les élèves HDAA. Une bonne nouvelle, toutefois, le parascolaire continuera d'être bonifié. Et considérant le déficit connu du gouvernement, de près de 11 milliards, si de nouvelles baisses de budget devaient être annoncées l'an prochain, quel effet cela pourrait-il avoir sur l'application de ce redressement ? Il y a peu de prévisibilité, puisque les mesures ministérielles peuvent changer chaque année. On espère au moins qu'un remboursement ne sera pas exigé. Commentaires : Les membres du conseil expriment quelques souhaits, afin de pouvoir mieux vivre avec cette nouvelle réalité budgétaire. D'abord, il est à espérer qu'aucun remboursement ne sera jamais demandé et que le plan de redressement soit déployé sur au moins quatre ans, et non sur seulement deux ans, pour en amoindrir les impacts. Ensuite, il serait préférable que l'ensemble des mesures budgétaires soient connues et disponibles dès le début de l'année scolaire. On rappelle le cas des mesures de soutien à l'intégration, qui sont arrivées trop tard cette année et l'an dernier pour permettre des embauches en orthopédagogie.	--
	Proposition de Adra BERRAH, avec l'appui de El Mustapha JAOUHAR : le budget <i>pro forma</i> de l'école pour 2024-2025 est adopté à l'unanimité .	CÉ-SBarat-20240605-04

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
8.3. Chantiers majeurs et prochaine délocalisation	Suivant la dernière réunion, un projet de résolution est proposé pour exiger certains plan de délocalisation durant le projet majeur. Les membres en feront l'adoption par réunion extraordinaire (par courriel).	Réviser la résolution déposée séance tenante, puis l'adopter par réunion extraordinaire (courriel)
8.4. Assemblée générale des parents, rentrée 2024	On rappelle les difficultés rencontrées lors de la convocation des parents en septembre 2023, et l'effet que cela a eu sur leur participation. Le fait qu'elle a eu lieu au pavillon St. Dorothy a peut-être aussi joué. L'envoi de la convocation est donc très important, et cette rencontre doit continuer de se tenir le même soir que la rencontre parents-profs. On suggère aussi de tenir cette réunion dans l'Annexe, pour se réunir en grand nombre. Il y aura quatre postes de parents sur le CÉ à pourvoir et on peut considérer que l'invitation à la Fondation et au Forum de s'y présenter est déjà lancée !	Préparer et envoyer la convocation pour l'AGA du jeudi 19 septembre 2024 : Mme Rodrigue (présidente), M. Jaouhar (vice-président) et Mme Posso (directrice)
8.5. Comité secteur DÉFI FICHIER TRANSMIS : ⇒ Contrat d'engagement DÉFI 2024.docx	Tel que discuté en mai, l'équipe-école a formé un comité pour actualiser le programme du secteur DÉFI, en 2024-2025, et celui-ci propose un nouveau contrat d'engagement pour les élèves et leurs parents. La révision du guide destiné aux parents sera complétée à l'automne. Les critères d'admission, quant à eux, demeurent les mêmes. L'admission au secteur DÉFI demande le maintien d'un seuil minimal de résultats scolaires, ainsi que des comportements et des valeurs d'engagement déjà identifiés : ceci engage les élèves, évidemment, et par conséquent les parents et aussi les membres de l'équipe-école, et c'est ce que doit illustrer clairement ce contrat d'engagement. En faisant une lecture commune du document transmis, les membres du CÉ font certains commentaires sur le texte de ce projet de contrat, notamment de privilégier un langage clair et simple, et de bien définir les termes utilisés, dans le souci de permettre à tout le monde de bien le comprendre.	Présenter une version finale du contrat d'engagement au secteur DÉFI, en y intégrant les commentaires reçus : Mme Posso (directrice)

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	La direction s'engage à intégrer ces corrections dans une version finale.	
	Proposition de El Mustapha JAOUHAR, avec l'appui de Yacine BOUSSAID : les modifications au programme DÉFI sont approuvées à l'unanimité .	CÉ-SBarat-20240605-05
9. Parole au public	Il n'y a pas de membre du public qui assiste à la réunion.	— —
10. Points d'information		
10.1. Bilans des directions adjointes	Les membres de la direction présentent ensemble quatre bilans au CÉ, dont voici les grandes lignes :	
FICHER TRANSMIS : ⇒ 23-24, travaux et rénovation.docx ⇒ BILAN_Annexe_CÉ_23-24.pptx ⇒ BILAN_Annexe_CÉ_23-24.pdf ⇒ Bilan CÉ sec. 4,5.pptx ⇒ Bilan St-Dorothy.pptx	a) CHANTIERS, TRAVAUX et PROJET MAJEUR La construction de l'école transitoire sur le terrain de l'école Marie-Anne est bien commencée, et le rythme de progression est adéquat : la livraison serait prévue en janvier 2027, donc pour la rentrée 2027-2028. Les travaux sur le Bloc A du pavillon principal (maçonnerie, structure et fenêtres) devraient se poursuivre pour un total de trois ans, du printemps 2023 jusqu'en 2026. Les portes et les luminaires du gymnase seront aussi changés prochainement. Des travaux d'entretien ont eu lieu à l'Annexe : plafond du gymnase, éclairage extérieur (DEL), etc.. Un projet d'insonorisation est aussi prévu. Plusieurs travaux ont été faits au pavillon St. Dorothy : bibliothèque, conteneur dans la cour pour l'éducation physique, nouvelles laveuse et sècheuse, nouvel éclairage extérieur (DEL), etc. L'an prochain, des bureaux fermés seront aménagés pour favoriser la confidentialité du travail des spécialistes, et le réseau Internet sans fil sera entièrement refait. b) ST. DOROTHY = 1^{re} et 2^e sec. régulier	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	On présente le calendrier des activités éducatives de l'année, qui compte plus d'une trentaine de sorties, notamment dans le cadre du programme plein air ou d'événements spéciaux (comme la Nuit blanche et le cross country au parc Frédéric-Back), ainsi que le parascolaire sportif.	
10.1. Bilans des directions adjointes (suite)	Le code de vie et l'encadrement des élèves ont été priorisés cette année, par la mise en place notamment d'un nouveau système d'émulation et en visant la cohérence des interventions par l'ensemble du personnel. L'actualisation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence se fait en collaboration avec le projet Mobilisation-CVI du professeur François Bowen, de l'Université de Montréal. La collecte de données (par des sondages) est terminée, l'analyse de celles-ci devrait se conclure l'automne prochain. L'équipe de direction poursuit le suivi du passage primaire-secondaire, avec des rencontres dans les écoles primaires du quartier et l'accueil de certains élèves à l'école, le 17 juin prochain. De la même façon, on cherche à faciliter la transition vers l'Annexe et le pavillon principal par des visites organisées. Suite des travaux de la communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) en littératie, au 1^{er} cycle, en misant sur l'enseignement réciproque (élèves en action). Le personnel a pu suivre aussi une formation sur la douance. c) ANNEXE = 1^{re} et 2^e sec. DÉFI ; 3^e sec. régulier ; adaptation scolaire Des efforts particuliers ont été consacrés à la transition primaire-secondaire cette année, avec des rencontres en personnes dans les écoles du quartier. Une soirée « Passage primaire-secondaire » est prévue le 13 juin prochain, et la participation s'annonce déjà soutenue. Des efforts similaires seront faits pour les portes ouvertes, l'automne prochain, de même que pour la transition entre le pavillon St. Dorothy et l'Annexe.	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	Un comité s'est penché sur le contexte d'évaluation à l'école, sur la planification des sessions d'examens et le partage des tâches du personnel. Un PADLET en ligne a été mis en place, pour faciliter les communications avec les parents, et on continue l'envoi mensuel de l'Info-Parents.	
10.1. Bilans des directions adjointes (suite)	d) PAVILLON PRINCIPAL = 3^e, 4^e et 5^e sec. DÉFI ; 4^e et 5^e sec. régulier La communauté de pratique en mathématiques (CoP), en lien avec les objectifs du projet éducatif, et la CAP en littératie au 2^e cycle (pour des enjeux qui sont différents qu'au 1^{er} cycle) ont réuni des enseignants et enseignantes de différentes disciplines, ce qui est bien utile et pertinent. Le tutorat mis en place dans le cadre du plan de rattrapage scolaire du Ministère, offert par le personnel enseignant, sera maintenu jusqu'en décembre 2024. Quant à lui, le système de tutorat par les pairs (formés, encadrés et payés par l'école) s'est avéré une expérience bien prometteuse : la majorité des 240 élèves qui ont pu utiliser ce service l'ont fait à plusieurs reprises (de 2 à 13 fois). Un bilan complet pourrait être fait à la rentrée. Plus de 400 élèves ont participé aux activités sportives du PHÉNIX : l'école a d'ailleurs reçu un prix du Réseau sports-études de la région de Montréal. Et on ne compte plus les succès des athlètes de Sophie-Barat en 2023-2024 !	— —
11. Bilan de la présidence	La présidente tient d'abord à féliciter les élèves, d'une part, et l'ensemble de l'équipe-école – les membres de la direction, le personnel enseignant et tout le personnel scolaire et de soutien – pour cette année qui se termine, encore une fois bien remplie !	— —

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
	On continuera de porter une attention particulière à l'évolution du projet majeur, et on espère avoir des réponses à nos questions. D'ailleurs, on note que la délocalisation risque de se faire pour la rentrée 2027, et non 2026... Cette année encore, les membres du CÉ ont eu de saines préoccupations pour l'inclusion de tout le monde à l'école, de l'équilibre entre les secteurs, d'être plus inclusif aussi pour les parents qui n'ont pas toujours la même maîtrise du français et de la lecture. À maintenir l'année prochaine !	
12. Période réservée au Forum des parents	Le Forum n'a pas été actif, cette année. Le besoin de recrutement de parents pour cette instance est toujours présent et devrait faire l'objet d'un appel spécifique lors de la prochaine assemblée générale des parents.	--
13. Tours de parole : Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)	Une rencontre a eu lieu en mai (au centre administratif du CSSdM) : - Présentation portant sur le cadre de référence sur la douance dans les écoles du CSSdM, adopté il y a deux ans. - Trois résolutions adoptées, en réponse à trois consultations du CSSdM : - nouvelle politique sur le maintien et la fermeture des écoles en vertu de l'article 212 de la <i>Loi sur l'instruction publique (LIP)</i> ; - modifications au PTRDI 2024-2027 ; - révision de la <i>Politique des frais chargés aux parents</i>. - Les membres du CP ont pu participer aussi à la consultation de la Ville de Montréal sur la sécurité aux abords des écoles. - Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ) : présentation sur l'assemblée générale annuelle des parents.	--
- Personnel de soutien - Personnel enseignant		--

Ordre du jour (et fichiers transmis)	Discussions	Suivis (et # résolutions)
• Parents • Personnel professionnel	(Aucun autre point à ajouter.)	
14. Bons coups	BONS COUPS : À chaque réunion, les membres du CÉ soulignent les succès et les bonnes idées qui se dégagent des dernières semaines : pour sa dernière présence au CÉ, on laisse Dahlia Charbonneau, élève finissante, présenter ses bons coups !	--
14. Bons coups (suite)	• Bal des 5^e secondaire : On remercie un parent, monsieur El Mustapha Jaouhar, qui a fait un don pour permettre à des élèves d'assister sans frais au bal cette année. Soulignons également que l'organisme Les Fées marraines a pu soutenir 50 personnes (45 filles 5 gars) cette année. • Dîner hot-dogs : Pour la fin de l'année, on planifie d'offrir un dîner pour les élèves, question de bien finir l'année !	--
15. Affaires diverses	(Aucun autre point à ajouter.)	--
16. Levée de l'assemblée	La levée de la rencontre est proposée à 21h28.	--
	Proposition de Sylvie DUSSAULT, avec l'appui de El Mustapha JAOUHAR : la levée de l'assemblée est adoptée à l'unanimité .	CÉ-SBarat-20240605-06